

Petits Pas vers l'Emploi

Phase 1 : identification des publics et des leviers de remobilisation

Février 2021

Petits Pas vers l'Emploi est une étude/action menée par Convergence France et soutenue par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, le Conseil Départemental du Nord et la Métropole Européenne de Lille. L'objectif est de construire un ou des nouveau.x dispositif.s de remobilisation par le travail, inspiré.s de Premières Heures et destiné.s à de nouveaux types de publics très éloignés de l'emploi, pour les expérimenter sur les deux territoires.

L'enjeu de cette première phase était d'identifier les différents publics trop éloignés de l'emploi pour accéder aux chantiers d'insertion en Seine-Saint-Denis et sur la Métropole Européenne de Lille, et pour lesquels aucune alternative de remobilisation par le travail n'existe actuellement. Pour chaque type de public, l'attention a été portée sur leurs caractéristiques, leurs freins et les leviers de remobilisation adaptés.

Dans un contexte de **crise sanitaire et sociale** due à la pandémie de Covid-19, les besoins se font d'autant plus ressentir pour les personnes les plus vulnérables. Les statistiques présentées dans ce document sont celles d'avant la crise, mais nous savons d'ores et déjà que les chiffres du chômage ou de la pauvreté vont considérablement augmenter dans les mois ou années à venir, et que les différents publics évoqués ici seront parmi les plus touchés. Par exemple, dès août 2020, le nombre de bénéficiaires du RSA était déjà de 7 % supérieur à la prévision réalisée par la branche Famille de la Sécurité sociale avant la crise sanitaire. Ce sont les associations d'aide alimentaire qui ont vu les impacts de la crise de façon plus immédiate, en voyant le nombre de bénéficiaires exploser. Pour la majorité des structures avec lesquelles nous avons échangé, les effets se feront sans doute ressentir avec plus de force dans les prochains mois, mais elles accompagnent déjà des nouveaux publics fragilisés par la crise, et ont dû adapter leurs actions au contexte sanitaire.

1. Entretiens menés sur les territoires : état des lieux des besoins identifiés

A. METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

La Métropole Européenne de Lille (MEL) comptait 1 146 320 habitants en 2017, se classant parmi les métropoles les plus peuplées de France. Comptant 95 communes, la métropole est assez étendue et a la particularité d'être le 2^e plus dense de France, avec 4 communes rassemblant 43% de ses habitants : Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq.

Le déclin de l'industrie et la tertiarisation de l'économie française ont amené à un effondrement des emplois peu ou pas qualifiés et à un fort taux de chômage qui marque le territoire encore aujourd'hui. Au 3^e trimestre 2019, le taux de chômage était de 10,2% dans l'arrondissement de Lille (qui comprend les zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing), ce qui est légèrement inférieur à la moyenne régionale mais supérieur à la moyenne nationale qui était de 8,6% sur cette même période.

Le taux de pauvreté y est également supérieur à la moyenne nationale : en 2018, 19,2% de la population de la MEL était pauvre¹, pour une moyenne à 14,7% en France.

Le déroulé de notre 1^e phase d'étude sur la MEL a été largement facilité par la présence des programmes Convergence et Premières Heures, et donc de l'existence d'un réseau de grandes structures d'hébergement et d'insertion déjà engagées dans la démarche.

Au cours du mois de janvier, nous avons pu échanger avec :

- **Abej Solidarité** (pôle IAE et pôle Logement d'Abord),
- **La Sauvegarde du Nord** (pôle logement/hébergement, CHRS et le Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et l'Autonomie pour les BRSA (le SISAA) et le service Gens du Voyage)
- **Solfa** (pôle hébergement/insertion)
- **EOLE** (pôle inclusion sociale et CHRS)

Avec des échanges réguliers et le soutien de l'Union.

Nous avons donc échangé avec des structures faisant à la fois de l'hébergement (accueil, CHRS, pensions de famille, ...) et de l'insertion (sauf Solfa, pour qui la question de l'insertion a été posée plus récemment). Ces structures, par leur implantation et leur taille, couvrent une part significative de l'offre d'hébergement de la MEL. Elles nous ont donné un aperçu assez représentatif des publics en situation d'exclusion, de très grand éloignement à l'emploi, cumulant un grand nombre de problématiques sociales.

B. SEINE-SAINT-DENIS

Le département de la Seine-Saint-Denis compte 40 communes et avait 1 623 111 habitants en 2017, démographie qui présente une tendance à la hausse en gagnant environ 15 000 habitants par an. Il s'agit du département le plus jeune de France, avec 35,5 % de ses habitants ayant moins de 25 ans en 2015. Notons également une proportion importante des personnes issues de l'immigration parmi la

¹ C'est-à-dire qu'elles vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60 % du niveau de vie médian, qui était en 2018 de 1 063 euros par mois.

population de Seine-Saint-Denis : en 2015, près de 30% des habitants du département étaient immigrés, le plaçant au deuxième rang national après Mayotte.

Le département est assez dynamique du point de vue économique, mais son essor ne profite pas à la majorité de ses habitants car il concerne principalement des postes hautement qualifiés, occupés par des non-résidents. Ainsi, le taux de chômage reste élevé depuis plusieurs années : au 3^e trimestre 2019 il était de 11%.

La Seine-Saint-Denis est également le département le plus pauvre de France, avec 28% de la population vivant sous le seuil de pauvreté en 2017, c'est-à-dire deux fois plus que la moyenne nationale.

Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis nous a transmis une grande majorité des contacts pour cette première phase et a été notre premier interlocuteur sur le territoire.

Au cours du mois de janvier nous avons pu échanger avec :

- **La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) Ile de France**
- **Emmaüs Alternatives** (ACI mettant en œuvre Premières Heures)
- **Le Secours Catholique** (antenne 93, plateforme Carrières)
- **Le Projet Insertion Emploi (PIE) du Blanc-Mesnil**
- **Acina** (antenne 93 et partenariats Ile de France)
- **Inser'éco**
- **Les Restos du Cœur** (service insertion du 93)

Les structures rencontrées, assez diverses, nous ont permis d'évoquer un champ assez large de situations (en étant complémentaires avec les entretiens réalisés sur la MEL). Ainsi, nous avons pu évoquer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, l'accompagnement réalisé en ACI, les publics habitant en bidonville (notamment Roms), l'accueil et accompagnement associatif global de personnes en situation de grande précarité.

Enfin, nous avons eu des échanges avec la **Mairie de Romainville**, en Seine-Saint-Denis, au sujet des bénéficiaires du RSA longue durée. Sur cette thématique, des démarches vont s'engager prochainement spécifiquement avec cette commune, en marge de « Petits Pas vers l'Emploi ».

C. AUTRES ENTRETIENS

Au fil de nos réunions avec les acteurs des deux territoires et grâce à des échanges menés par Convergence France dans d'autres cadres, nous avons échangé avec des interlocuteurs extérieurs à ces territoires, mais dont l'expertise sur certains publics très éloignés de l'emploi a pu nous apporter des éclairages nécessaires.

- **Emmaüs France** et **Emmaüs Mundo** sur la thématique des sortants de prison, des ACI en détention.
- **La Mairie de Paris** (pôle insertion par l'activité économique) sur le Dispositif Premières Heures, mis en œuvre à Paris dans une vingtaine de structures.
- **Emerjean**, Entreprise à But d'Emploi dans le cadre de Territoires Zéro Chômeur Longue Durée à Villeurbanne sur la question des chômeurs longue durée et des jeunes décrocheurs.

Nous avons également échangé avec **AG2R La Mondiale** (direction des activités sociales et branches régionales Ile-de-France et Hauts-de-France) qui suit de près notre démarche et qui nous a fait profiter de sa connaissance des dispositifs et expérimentations en place dans les territoires.

D. PRINCIPAUX ELEMENTS RESSORTANT DES ENTRETIENS

Toutes les structures ont fait ressortir la **situation de très grand éloignement à l'emploi** des publics accompagnés, le **cumul des difficultés** (logement, santé, accès aux droits, mobilité, ...) et le **manque de solutions adaptées**. En effet, le principe d'une remobilisation progressive par le travail semble convenir à presque tous les publics évoqués. De plus, beaucoup de nos interlocuteurs ont eu du mal à classifier leurs publics en sous-groupes (parmi les hébergés en CHRS, bénéficiaires du RSA, ...) car la plupart des problématiques évoquées leur sont communes. Nos recherches ont confirmé cette difficulté à catégoriser les publics et la multiplicité des freins qu'ils cumulent.

De manière générale, tous les publics partagent les freins suivants, à divers degrés et difficiles à quantifier :

- Peu ou pas d'**expérience professionnelle**
- Pas ou peu de **formation**
- **Illettrisme** et/ou problème de **FLE**
- Problèmes de **santé** : troubles psychiques, addictions, pathologies lourdes, ...
- Problèmes de **logement** : personnes hébergées, logement trop petit, insalubre, ...
- Freins **psychologiques** : ne se pensent pas capables de travailler, personnes qui ont subi trop d'échecs, perte de confiance et d'estime de soi, ...

Nous savons que chercher à identifier et catégoriser des publics qui partagent des freins similaires et dont les expériences se croisent est compliqué et peut mener à une certaine essentialisation des personnes (réduire les mères isolées à leur statut de mère ou ne voir les sortants de prison que par leur parcours en détention par exemple). Cependant, si nous voulons faire un dispositif précis et adapté aux personnes il faut passer par cette étape de catégorisation basée sur des critères sociaux ou socio-culturels. En revanche, l'idée est toujours de voir les **personnes accompagnées dans leur globalité**.

Une partie des publics évoqués **pourrait travailler en chantier d'insertion**, mais ces dix dernières années les **prérequis à l'embauche** se sont fait plus forts dans les chantiers, en raison d'exigences de production plus importantes. Pour ces publics, la mise en place de Convergence (prévue pour mars 2021 sur la MEL, non déployé en Seine-Saint-Denis mais en place à Paris) et l'existence de chantiers d'insertion remobilisants sur les territoires constituent une solution déjà existante.

En revanche, une partie importante des publics évoqués **n'est pas capable de travailler plus de 20h par semaine** et de répondre aux **exigences de productivité des ACI**, cumulant un nombre trop important de freins sociaux et professionnels. Ces personnes ne sont pas non plus des personnes sans-abris ou hébergées en CHU qui pourraient bénéficier de Premières Heures. Au-delà de l'emploi, ce sont des personnes qu'il est difficile de mobiliser dans les divers dispositifs existants (formation, ateliers de recherche d'emploi, entretiens individuels, ...).

Enfin, au cours des différents entretiens, nous avons également identifié des différences de **cultures professionnelles** dans l'accompagnement des personnes en situation d'exclusion ou de difficultés sociales. Il apparaît que l'insertion professionnelle est souvent traitée en dernier, après l'accompagnement consistant à lever les freins sociaux, ou freins périphériques. Poser la question de **l'emploi n'est pas systématique** dans les pratiques des travailleurs sociaux, et l'emploi, y compris en insertion, n'est souvent pas proposé aux personnes accompagnées, jugées trop éloignées. Parfois, l'emploi n'est pas non plus l'horizon ultime pour ces personnes, et la finalité des dispositifs qui découleront de notre démarche ne sera pas forcément une intégration automatique dans le chantier d'insertion. Le travail restera un support d'accompagnement, mais les sorties seront à adapter et à repenser.

« **Pauvreté : évolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles** », étude de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, 2018

→ **Publics qui ressortent :**

- Les familles monoparentales
- Les jeunes (non éligibles au RSA, sortants de l'ASE).

→ **Cumul de difficultés**, « d'accidents de la vie »

→ Des **parcours scolaires courts**

→ Impact des liens familiaux : **ruptures familiales**

→ Le **mal logement** comme cause principale de l'entrée et du maintien dans la pauvreté

→ **Sortie de la pauvreté** : rare et conditionnée par le travail pérenne et le logement à bas coût

2. Les publics : caractéristiques, freins et leviers de remobilisation

Dans cette partie nous allons nous pencher plus spécifiquement sur les types de publics identifiés : certains sont assez précis, d'autres recouvrent des réalités différentes. La catégorisation a été laissée telle quelle, en fonction de ce qui est ressorti des entretiens, et n'a donc pas une réelle cohérence globale : certaines catégories se recoupent entre elles (BRSA et mères isolées par exemple), certaines sont des types d'hébergement, d'autres des freins, ou encore des bénéficiaires d'allocation.

Comme mentionné précédemment, **toutes les personnes évoquées ont un certain nombre de problématiques en commun**, nous nous concentrerons ici sur les **freins qui sont spécifiques à chaque type de public**.

Précisons également que nous parlons de publics larges mais **que l'entièreté des publics évoqués n'est pas en situation de très grand éloignement à l'emploi** (certaines mères isolées sont plutôt dans l'emploi classique ou des gens du voyage ont le statut d'auto-entrepreneur par exemple). Cependant, nos interlocuteurs sur les deux territoires ont fait remonter **qu'une partie de ces publics n'accède pas aux ACI**, en raison notamment des freins spécifiques évoqués plus bas. Des **actions ciblent déjà tous ces publics** et traitent les problématiques évoquées, cependant il semblerait **qu'une partie d'entre eux échappe à ces dispositifs** et à l'accompagnement proposé.

A. MERES ISOLEES

Les mères isolées sont celles qui sont les plus évoquées par l'ensemble des structures rencontrées sur les deux territoires, et elles étaient d'ailleurs à l'origine de la réflexion entamée sur la MEL.

Il s'agit notamment de mères isolées hébergées en CHRS ou en centre maternel. En plus des autres freins à l'emploi (qu'elles ont en commun avec les autres publics hébergés), la question du mode de garde et de la réticence à se séparer des enfants empêche une partie significative d'entre elles d'accéder à l'emploi, même en insertion.

- Seine-Saint-Denis

- 94 248 familles monoparentales (dont 85% de femmes)

- 8 731 personnes au RSA majoré

- Métropole Européenne de Lille

- 56 855 familles monoparentales (dont 84,7% de femmes)

- 13 740 personnes au RSA majoré (département du Nord)

En 2018 en France, 33% des familles monoparentales vivaient sous le seuil de pauvreté.

Enquête sur l'insertion professionnelle des femmes accueillies par Solfa (MEL) - 2020

- 71% des femmes accueillies ont des **enfants**, et 50 % ont des enfants de plus de 3 ans.
- 42% sont **bénéficiaires du RSA**.
- Besoin d'**accompagnement global** : santé, logement, valorisation des compétences, situations administratives.
- **Remise en question des pratiques professionnelles** :
 - Vision des personnes accueillies comme des mères avant de les voir comme des femmes
 - Accompagnement centré autour de la parentalité
 - Méconnaissance des partenaires, et notamment de l'IAE

Freins spécifiques :

- Mode de garde du ou des enfant.s
- Réticences à se séparer des enfants (sentiment d'abandon)
- Valorisation sociale à travers le statut de mère et non pas par l'emploi



Besoins :

- Horaires adaptés aux modes de garde ou à l'école
- Accompagnement sur la séparation à l'enfant
- Démontrer l'intérêt à travailler (financièrement et sociabilité)

B. GENS DU VOYAGE

Les gens du voyage sont moins ressortis des échanges au niveau global, principalement car ils ne sont en général pas accompagnés par les centres d'hébergement et sont peu présents au sein des chantiers d'insertion. En revanche, les structures avec lesquelles nous avons abordé les problématiques des gens du voyage ont fait remonter des besoins très importants en matière d'insertion. Bien qu'une partie du public soit capable de travailler plus de 20h par semaine, pour une partie significative d'entre eux des modalités de progressivité et d'accompagnement de proximité pourraient être une solution efficace d'insertion durable.

Au sens de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969, les gens du voyage sont les personnes qui logent de façon permanente dans un véhicule, une remorque ou tout autre abri mobile. Cette définition, prenant en compte uniquement le mode d'habitat, regroupe des populations différentes : Tsiganes, Manouches, Gitans, Yéniches, Roms, ...

Il est difficile d'avoir une vision précise du nombre de personnes de la communauté des Gens du Voyage sur les territoires, on peut connaître le nombre de places en aires d'accueil (qui ne captent

qu'une partie de la population) ou par les estimations des associations. De même, si les chantiers savent qu'ils n'accompagnent pas ou peu de gens du voyage, aucune statistique existante ne nous permet de quantifier précisément leur présence en ACI.

- **Seine-Saint-Denis**

- 170 places réparties sur 7 aires d'accueil en 2016
- Objectif : 395 places dans 15 aires d'accueil en 2022
- ADEPT 93 : 12 000 – 14 000 personnes en 2016, Tsigane/Gens du Voyage tous groupes et tous modes d'habitat confondus

- **Métropole Européenne de Lille**

- 521 places réparties sur 14 aires d'accueil (2020)

Freins spécifiques :

- Culture : peu attirés par le salariat, vie en communauté et en famille très forte
- Illettrisme/savoirs de base : déscolarisation précoce
- Besoin d'immédiateté
- Travail des femmes non valorisé
- Victimes de racisme : appréhension, méfiance vis-à-vis de l'extérieur



Besoins :

- Transition progressive
- Sortie de dispositif adaptée
- Lien avec la communauté
- Réactivité forte pour l'entrée dans le dispositif
- Sensibilisation des acteurs extérieurs

C. SORTANTS DE PRISON

Evoqués par plusieurs CHRS, nous avons également consulté Emmaüs Mundo et Emmaüs France concernant les sortants de prison.

Une partie de ce public se retrouve en CHU ou à la rue, et est donc en partie capté par Premières Heures.

- **Seine-Saint-Denis**

- Maison d'arrêt de Villepinte : 1 132 hommes en 2017
- + Un nombre important de détenus originaires du département se trouvent dans d'autres centres de la région.

En 2018 en France, 96 133 personnes sont sorties de détention.

Un rapport du CESE de 2019 montre que les populations jeunes, défavorisées, précaires et en mauvaise santé sont surreprésentées dans les prisons, et que le taux de récidive pour les personnes incarcérées libérées en sortie sèche est de 63%.

- **Métropole Européenne de Lille**

- Maison d'arrêt de Lille-Sequedin : 638 places
- Centre pénitentiaire de Lille-Annoeullin : 600 places
- + A noter qu'il s'agit du nombre de places, sans tenir compte de la surpopulation.

Freins spécifiques :

- Les sorties sèches, l'absence d'accompagnement
- La récidive
- Aller-retours entre la rue et la prison
- Perte de rythme



Besoins :

- Premières Heures classique (pour une partie au moins)
- Passerelle entre la prison et le dispositif : éviter les ruptures de parcours
- Accompagnement pour éviter la récidive

D. BENEFICIAIRES DU RSA LONGUE DUREE

Données transmises par le Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement à l'Autonomie (SISAA) de la Sauvegarde du Nord - 2019

- Action d'accompagnement global vers l'emploi : 300 personnes sur l'année.
- 58% de femmes, dont 28% seules avec enfant
- 57% ont un niveau inférieur au CAP/BEP
- Freins constitués majoritairement par la santé (25%), les démarches administratives (17%), le logement (10%).
- + Les difficultés sociales et familiales et le manque d'estime de soi.

Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) de longue durée (c'est-à-dire depuis plus d'1 an), ou très longue durée (plus de 2 ans), sont souvent revenus dans les entretiens auprès des collectivités ou des services qui les accompagnent. Ces structures ont fait remonter l'existence d'une masse de personnes, « enfermées » dans le RSA, pour qui les solutions existantes sont jugées inatteignables.

- Seine-Saint-Denis

- 84 369 personnes au RSA

- Département du Nord

- 109 335 personnes au RSA

En juin 2019, 1 875 700 foyers bénéficiaient du RSA en France. Ce chiffre est en forte augmentation avec la crise sanitaire et sociale.

Freins spécifiques :

- Enfermement psychologique dans le RSA
- Peur de la perte de ressources



Besoins :

- Progressivité et stabilité
- Montrer l'intérêt de l'emploi par rapport au RSA (sociabilité, revenus)

Ce groupe contient une très grande diversité de situations et de publics et se recoupe avec d'autres publics identifiés, notamment les mères isolées et les gens du voyage.

A noter que cette catégorie exclut de fait des personnes qui pourraient bénéficier du RSA mais qui ne l'ont pas demandé. Selon le rapport sur l'état de la pauvreté du Secours Catholique, le taux de non-recours s'élèverait à 39 % en 2019 (hypothèse non restrictive), a minima un tiers des ménages reçus au Secours Catholique et éligibles au RSA ne le percevraient pas.

Entretien avec le PIE du Blanc Mesnil – données de 2019

- Près de 500 personnes accompagnées dans le cadre du RSA.
- Environ 43% se déclarent non disponibles à l'emploi, en raison de freins sociaux.
- Un peu moins d'un quart est au RSA depuis plus de 3 ans.
- Freins principaux : linguistique, situation santé, mode de garde.

E. PUBLICS HEBERGES EN CENTRES D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)

Ayant échangé avec plusieurs CHRS sur la MEL, les publics accueillis dans ces structures sont donc revenus assez souvent, de manière globale, sans distinguer de sous-groupes. Ils se recoupent également avec d'autres publics : mères isolées, sortants de prison, jeunes, ...

- Seine-Saint-Denis

- 1236 places dans 17 CHRS (2018)

- Métropole Européenne de Lille

- 2735 personnes hébergées en CHRS (2019)

Freins spécifiques :

- Parcours de rue
- Addictions particulièrement fortes



Besoins :

- Remobilisation, confiance
- Accès à un logement stable
- Traitement des addictions

Les publics accueillis dans les CHRS rencontrés sont très proches de ceux visés par Premières Heures.

Etude sur les longs séjours au CHRS Rosa Parks de l'Abej (MEL) - 2020

L'étude concerne 77 personnes sur les 140 hébergées, qui sont hébergées depuis plus de 2 ans au CHRS.

→ 65% ont connu entre 5 et 15 ans de rue dans leur vie

→ Population vieillissante au sein du CHRS

→ 44% sont d'origine étrangère (dont une grande partie en situation irrégulière)

→ 62% en situation d'addiction.s

→ 53 personnes sur 77 interrogées sont en situation de souffrance psychique

F. LES JEUNES

Les jeunes ont très souvent été mentionnés par les structures, représentant des besoins très importants, notamment en termes de volume. Le plus souvent ce sont les jeunes « décrocheurs », ou NEET (*Neither in Employment nor in education or training*) qui ont été mentionnés.

- Seine-Saint-Denis

- 28 % des jeunes de 18 à 24 ans étaient sans emploi ni formation en 2015.

- Métropole Européenne de Lille

- En 2018 le taux de pauvreté chez les moins de 30 atteignait 28,5%.

G. AUTRES PUBLICS

D'autres types de publics ont également été mentionnés lors de nos entretiens, mais de manière moins marquée, et pour lesquels nous n'avons pas cherché à approfondir les recherches.

- **Les publics Roms vivant en bidonvilles** : nous les avons abordés avec Acina principalement. Malgré des besoins importants, il apparaît que les personnes vivant en bidonvilles peuvent être du ressort de Premières Heures (ce qui est en partie le cas actuellement). A noter qu'il y a également des Roms parmi les Gens du Voyage, et que notre entretien a permis d'identifier des freins communs, liés notamment à la vie en communauté.

- **Les prostituées** : évoquées avec des CHRS, mais ne représentant pas un grand nombre de personnes. De plus, ce sont souvent des situations de prostitution présumées, difficiles à prendre en charge.

- **Les personnes présentant des troubles psychiques** : toutes les structures ont mentionné une part importante et croissante de personnes présentant des troubles psychiques divers parmi les personnes accompagnées. L'accompagnement de ces personnes est complexe et varie selon les types de troubles, rendant l'insertion socio-professionnelle compliquée. Ce sont des freins que l'on retrouve chez tous les publics mentionnés.

- **Les sans-papiers** : tous nos interlocuteurs ont mentionné les personnes en situation irrégulière comme étant parmi les plus vulnérables, et pour qui aucune solution satisfaisante n'existe. Cependant, notre futur dispositif reposera sur un contrat de travail en CDDI, excluant de fait ce public.

3. Conclusions et prochaines étapes

→ Au regard des entretiens et des recherches réalisés lors de cette 1^e phase, il a été décidé d'avancer plus spécifiquement sur les publics « parents isolés »² et « gens du voyage ».

Sur la **Métropole Européenne de Lille**, nous orienterons notre démarche prioritairement sur les gens du voyage, car cela semble concorder avec la volonté des institutionnels d'agir spécifiquement sur ce public. Cependant, au vu du besoin important remonté par les acteurs rencontrés sur le public des parents isolés (notamment hébergés en CHRS ou centre maternel et parental), nous continuerons à étudier également ce public en parallèle.

Sur le Département de **Seine Saint Denis**, la suite de notre démarche portera sur les parents isolés, avec le soutien du Conseil Départemental sur cette orientation. Les besoins importants remontés par nos interlocuteurs et la présence de chantiers d'insertion à majorité féminine, facilitant la mise en place d'une expérimentation (puisque 85% des parents isolés sont des femmes), a motivé ce choix.

Ces deux publics cibles ne sont pas visés par Premières Heures et pourtant **n'accèdent pas ou très peu à l'insertion par l'activité économique**. Ils présentent des **caractéristiques spécifiques** qui peuvent faire l'objet d'un programme aux modalités adaptées. Enfin, ils représentent un **véritable besoin identifié sur les territoires**, en termes de nombre de personnes concernées et de manque de solutions adaptées pour leur insertion socio-professionnelle. Une **remobilisation progressive par le travail semble adaptée** aux parents isolés et aux gens du voyage pour favoriser leur insertion.

→ Raisons pour lesquelles nous n'avons pas choisi les autres types de public :

- **Sortants de prison** : ils représentent un volume moins important de personnes comparé aux autres publics (bien qu'étant considérable en absolu) et cibler un dispositif nécessiterait plus de temps en raison des liens nécessaires à faire avec l'administration pénitentiaire.

→ *A garder en tête pour une future expérimentation*

- **Hébergés en CHRS** : ils représentent des situations diverses, très proches de Premières Heures et donc moins spécifiques. De nombreux dispositifs d'insertion sont déjà mis en place pour les CHRS, répondant à une partie des besoins (projet COACH, AAVA, CIP présents en interne, ...).

- **Bénéficiaires du RSA longue durée** : ils représentent des besoins de masse et des situations trop diverses, et se retrouvent parmi les publics ciblés. Une partie des besoins pourrait être résolue par l'entrée en chantier d'insertion (notamment par les chantiers mettant en œuvre Convergence). Une action spécifique se met en place en marge de cette étude sur les BRSA de Romainville.

- **Jeunes décrocheurs** : ils représentent des besoins de masse mais bénéficient aussi d'une variété très importante de dispositifs qui les ciblent : programmes de coaching dans les centres d'hébergement, 1 jeune 1 solution, garantie jeune, ... De plus, un dispositif de remobilisation progressive par le travail spécifique pour les jeunes est déjà essaimé nationalement : TAPAJ.

² Nous avons renommé les « mères isolées » en « parents isolés » par souci d'inclusivité, en restant conscients qu'une grande majorité du public est constitué de femmes.

Pour les deux publics ciblés par Petits Pas vers l'Emploi, plusieurs points de questionnement à creuser ont été identifiés, et seront approfondis lors de la 2^e phase.

Parents isolés : les questions liées à la séparation avec l'enfant, l'incitation à l'emploi et la sortie de dispositif la plus appropriée. Nous essayerons de distinguer les personnes qui sont capables de travailler en chantier d'insertion et pour qui le seul problème reste le mode de garde des enfants des personnes qui, en plus du mode de garde, cumulent d'autres problématiques les empêchant d'accéder à l'emploi. Nous ciblerons également un « sous-groupe » afin de réduire le périmètre du public qui est trop large et peu spécifique (parents isolés hébergés en CHRS ou centre maternel et parental par exemple).

Gens du voyage : la question du salariat (les jeunes et les femmes seraient potentiellement les plus à mêmes d'être intéressés par l'insertion dans l'emploi salarié), la place des femmes, les questions liées au racisme et ce qu'il engendre. La question du salariat est notamment liée à celle de la sortie de dispositif, car l'emploi salarié (en insertion ou non) n'est peut-être pas la solution adaptée.

PROCHAINES ETAPES

La 2^e phase de notre étude/action aura pour objectif d'**approfondir notre connaissance des publics** ciblés, de comprendre plus précisément leurs problématiques (et éventuellement de resserrer notre ciblage pour des profils plus précis) et d'avoir une **vision plus claire des dispositifs**, allocations, modes d'accompagnement dont ils peuvent bénéficier actuellement. Nous rechercherons également des **expérimentations ou initiatives les ciblant**, qui pourraient nous servir d'inspiration pour la construction de nouveaux programmes de remobilisation progressive par le travail.

La 3^e phase, qui aura lieu dans un temps très rapproché avec la 2^e, sera celle de la **construction de deux nouveaux dispositifs de remobilisation par le travail** : un sur les gens du voyage et un autre sur les parents isolés. Cette phase se basera sur les informations collectées lors des phases précédentes, et se réalisera **en collaboration avec les structures** volontaires pour porter les expérimentations de ces nouveaux modèles sur quelques parcours. Nous aurons à cœur de construire de nouveaux programmes **complémentaires des actions déjà mises en œuvre** par les pouvoirs publics et les associations sur les deux territoires, et inscrire notre démarche dans une logique de coopération avec ces dispositifs existants.